



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Phenoxyethanolum

N° d'article 07701000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour

cette FDS

sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Irrit. 2 H319

Classification selon les Directives CE

Classification Xn, R22

Xi, R36

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264.2

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280.1

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matiere: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Nocif

Phrase(s) de risque

22

Nocif en cas d'ingestion.

36

Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S

26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient

2-Phénoxyéthanol

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****2-Phénoxyéthanol**

No. CAS

122-99-6

No. EINECS

204-589-7

Concentration

>= 50 %

Classification

Xn, R22

Xi, R36

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Eye Irrit. 2

H319

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne pas faire vomir.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique n'est connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter l'inhalation de fumée et des vapeurs. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); En cas d'incendie, libération de gaz de semipyrolyse nocifs pour la santé. Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs. Entre certaines conditions d'incendie, la fumée peut contenir en plus d'autres composés non identifiés toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Pour grandes quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. prépare extincteur

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	20	40	°C
--------	----	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI	10	Des liquides combustibles, s'ils n'ont pas la classe de stockage 3A ou bien 3B
------------------------	----	--

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****2-Phénoxyéthanol**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	110	mg/m ³	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	220	mg/m ³	40	ppm(V)

Limitation maximale: 4x15; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas inhaler les vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; filtre combiné A-P2; Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre à particules P2

Protection des mains

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
L'épaisseur du matériau	0.4 mm
La durée de pénétration	> 30 min
Matériau approprié	polyéthylène
L'épaisseur du matériau	0.1 mm
La durée de pénétration	> 480 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection léger



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matiere: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	incolore		
Odeur	faible odeur intrinsèque		
La limite de l'odeur	Non déterminé		
Remarque			
pH			
Valeur	7		
Température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	env. 9.1		°C
Pression	1.013	hPa	
Point d'ébullition			
Valeur	244.3		°C
Point d'éclair			
Valeur	env. 126		°C
Limites des explosibilité			
Limite d'explosivité, inférieure	1.4		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	9.0		%(V)
Remarque méthode	Non déterminé DIN 51649		
Pression de vapeur			
Valeur	0.01		hPa
Température	20	°C	
Densité			
Valeur	env. 1.11		g/cm ³
Température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Valeur	24		g/l
Température	20	°C	
Solubilité dans d'autres solvants	méthanol éthanol Acétone		
Octanol/water partition coefficient (log Pow)			
log Pow	1.13		
Température d'inflammabilité			
Valeur	> 475		°C
Viscosité			
dynamique			
Valeur	env. 41		mPa.s
Température	19.8	°C	
méthode	Brookfield		
Valeur	19		mPa.s
Température	40.5	°C	



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

Oxidising properties

Remarque non combustible

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Péroxydes

Autres données

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50		2740	mg/kg
méthode	BASF-test		
Espèces	rat		
DL 50		1260	mg/kg
Source	RTECS		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
		5000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat		
Durée d'exposition		8	h
Remarque	Aucun		

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces	lapin		
méthode	OCDE 404		
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.		

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Espèces	lapin		
méthode	OCDE 405		
Remarque	Le produit est irritant pour les yeux.		

sensibilisation

Espèces	cobaye		
méthode	OCDE 406		
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.		

Mutagénicité

Remarque	Aucun		
----------	-------	--	--

Toxicité reproductrice

Remarque	Aucun		
----------	-------	--	--



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 21.08.12

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation des vapeurs provoque une irritation des voies respiratoires et des muqueuses, des douleurs céphalées, de la nausée, des vertiges et des vomissements.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	Pimephales promelas		
CL50	344		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Espèces	Pimephales promelas		
NOEC	23		mg/l
Durée d'exposition	34	d	
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.		

Toxicité pour les daphnies

CE50	>	500		mg/l
Durée d'exposition		48	h	
Espèces	Daphnia magna			
NOEC		9.43		mg/l
Durée d'exposition		21	d	

Toxicité pour les algues

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	>	500		mg/l
Durée d'exposition		72	h	

Toxicité pour les bactéries

Espèces	boue activée			
CE 20		620		mg/l
Durée d'exposition		30	min	
Espèces	Pseudomonas putida			
CE 10		320		mg/l
Durée d'exposition		17	h	
méthode	DIN 38412 Part 8			

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Valeur	90	à	100	%
Durée de l'essai	15	d		
méthode	OECD 301 A			
Remarque	Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow	1.13
---------	------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes n' est pas d'attendre.



Nom commercial: Phenoxyethanolum

Numéro de la matière: 077010

Version: 2 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 16.12.11

Date d'impression: 21.08.12

12.6. Autres effets néfastes

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas rejeter le produit dans les eaux sans traitement préalable.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

22	Nocif en cas d'ingestion.
36	Irritant pour les yeux.

Hazard statements listed in chapter 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.